

# Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - N°14 - Octobre 2004

## Faiblesse des salaires en Picardie

Entre 1999 et 2003, la masse salariale française a augmenté, dans le secteur privé, de 18,2%.

Deux raisons à cela : d'une part, la hausse des salaires, due aussi bien aux augmentations individuelles des salariés qu'à celles résultant de l'évolution de leur ancienneté et qualification et, d'autre part, l'accroissement du nombre de salariés.

Mais, sur cette période, les salaires de ce secteur en Picardie n'ont progressé que de 13,2%, soit 5 points de moins. Or, l'emploi régional sur cette période a aussi nettement moins augmenté qu'au plan national : 4% contre 7,7%. Cette évolution montre que, non seulement il y a moins de créations d'emplois en Picardie, mais que les salaires qui y sont versés sont aussi plus faibles. D'ailleurs, les salaires du privé picard représentent 2,3% du total français, les emplois, 2,5%.

### Le chiffre du mois

**5710 euros.** C'est la valeur moyenne d'un hectare de terres agricoles en Picardie en 2003. C'est le prix le plus élevé de France ! C'est 57% de plus que la moyenne nationale (3640 euros). Ce montant atteint même les 6060 euros dans la Somme (5710 dans l'Aisne et 5350 dans l'Oise), soit un prix comparable aux terres à champagne de la Marne. Ce sont bien sûr les terres labourables de la région qui ont le plus de valeur, avec un hectare à 5900 euros en moyenne, grippant jusqu'à 6150 euros dans la Somme. Autant dire que le capital des agriculteurs picards a de la valeur, surtout que, rappelons-le, ils ont déjà un des meilleurs revenus agricoles moyens de France.

## Pôles de compétitivité

### Une mesure sans efficacité économique et sociale

Mi-septembre, le gouvernement a lancé l'idée de créer des « pôles de compétitivité », soit disant pour freiner les délocalisations. Le principe est de faire travailler ensemble entreprises, centres de recherche, collectivités territoriales et Etat autour de pôles industriels. Le moyen est classique : exonérations fiscales et allègements des charges sociales des entreprises concernées.

Comme leur nombre de ces pôles sera d'environ une vingtaine au plan national, la Picardie en aura, au mieux, un. Cela relativise déjà l'impact de la mesure. De plus, les premiers projets en Picardie, les ressources agroalimentaires dans la Somme et un dans l'Oise sans véritable contenu, mettent en évidence les faiblesses de la région : l'absence d'engagements des entreprises picardes et le refus des seigneurs politiques locaux de travailler ensemble. La frilosité des entreprises s'explique par l'incompétence de leurs dirigeants, mais aussi leur soutien aux délocalisations. Aussi, malgré les cadeaux offerts, peu d'entre elles se sentent concernées.

Des cadeaux qui, de plus, n'ont, par le passé, pas fait preuve de leur efficacité. Ainsi, le Conseil des impôts vient de déclarer que l'impôt n'est pas « la motivation principale des délocalisations ». Autrement dit, l'exonération d'impôt sur les sociétés, prévue pour les pôles n'est une mesure déterminante que pour les profits, pas pour l'emploi ! En revanche, ces pôles représentent un danger réel pour une région multipolaire et rurale comme la Picardie. En concentrant beaucoup de moyens sur seulement quelques créneaux et lieux, on risque de délaissier des territoires et d'accentuer des disparités infra régionales.

Enfin, on avait promis, dans un passé récent, que la Picardie serait dynamisée grâce à la logistique et aux centres d'appel. Aujourd'hui, on convient que la Picardie « mérite mieux que d'être une simple plateforme logistique » et on s'aperçoit que les centres d'appel commencent à ... délocaliser !

### Démographie : fécondité et mortalité élevées

Début 2002, la Picardie demeure, avec le Nord-Pas-de-Calais, la région française qui connaît la plus forte fécondité. Avec 2 enfants par femme en moyenne (1,9 au plan national), elle est proche du seuil (2,1) qui permet le renouvellement des générations, c'est-à-dire le maintien de la population sans apport extérieur. L'Aisne et l'Oise ont d'ailleurs déjà retrouvé ce niveau (1,9 seulement dans la Somme). La Picardie est aussi la région où l'âge moyen des mères à la maternité est le plus jeune à 28 ans et 5 mois, soit un an de moins que la moyenne française. Et près d'une naissance sur deux (48%) a lieu hors mariage (44% au plan national). En revanche, l'espérance de vie y est toujours nettement inférieure : les hommes, avec 73,4 ans, ont une moyenne inférieure de 2 ans à celle de la France, les femmes, avec 81,6 ans, de 1,5 ans. Ces chiffres montrent la nécessité d'améliorer le système de santé en Picardie, mais aussi les conditions de travail.

## Communication à 2 vitesses

Actuellement, des articles ou reportages des médias se concluent par « la direction de l'entreprise n'a pu être jointe » ou « elle n'a pas souhaité s'exprimer ». Cette attitude du patronat est devenue fréquente lors de conflits du travail ou de mise en cause de sa responsabilité. L'objectif est de minimiser le problème, d'éviter l'échange pour ne pas faire croire que les salariés et leurs syndicats sont des partenaires avec qui on parle d'égal à égal. Cette pratique est condamnable. Ce qui l'est autant, c'est l'attitude des médias qui, souvent, accordent, malgré tout, une expression à l'entreprise, mais plus tard, au moment choisi par elle. Essayez, en tant qu'individu ou syndicat, de refuser un entretien, vous verrez si on reviendra vous voir !



### Maisons de l'emploi Et les syndicats ?

La loi Borloo, dite de « cohésion sociale », prévoit de créer une « Maison de l'emploi » dans chaque bassin d'emploi (14 en Picardie). Elle regrouperait tous les services d'accueil et de suivi des chômeurs avec un effectif d'environ 50 personnes. Présentée comme une mesure de rationalisation, cette idée va conduire à éloigner un peu plus le chômeur de ceux qui peuvent l'aider. En effet, un bassin d'emploi couvre environ le territoire de 3 agences pour l'emploi. De plus, face au manque de personnels et de finances de l'administration, il est envisagé que la moitié des 50 « conseillers » de ces maisons viennent du privé, d'entreprises notamment. En clair, c'est une nouvelle étape pour soumettre le marché du travail aux seuls besoins des patrons.

En revanche, il n'est pas prévu que les syndicats puissent avoir droit de cité dans ces maisons. Pourtant, l'actualité récente a montré que l'intervention de la CGT a été une garantie d'aide et de défense des droits des chômeurs. Aussi, il faudra gagner cette présence.

## Développer le tourisme social

Cette année en Picardie, la saison touristique a été satisfaisante mais en deçà de celle de 2003. Il est vrai que l'an dernier, les résultats étaient excellents, les vacanciers recherchant la « fraîcheur » de notre région pour échapper à la canicule. Ces satisfecit ne doivent pourtant pas faire oublier la faiblesse de ce secteur économique dans la région, car certaines pistes de développement ne sont pas exploitées.

D'abord, les capacités, hôtelières notamment, sont insuffisantes ou peu aux normes de qualité attendues. Cela pénalise le tourisme d'affaire et limite les séjours organisés ou manifestations à une seule journée dans la région. Cette pénurie est voulue par la profession qui préfère des taux d'occupation (et de profits !) élevés plutôt que d'accroître le marché.

La seconde piste est de développer le tourisme social. En effet, 28,5% des Picards ne partent jamais en voyage et 40% ne passent qu'une à deux fois dans l'année une nuit hors de chez eux ! Quel potentiel touristique pour notre région. Mais cela suppose un changement de politique car, jusqu'à présent, cette clientèle a été négligée. On a privilégié le haut de gamme, genre « Pierre et Vacances » sur la côte picarde. Or, cela a ses limites puisque cette clientèle est très volatile selon les modes et la météo. En revanche, les Picards qui partent peu ou pas en vacances ou en week-ends constituent une réserve stable de touristes, dont les petits moyens, multipliés par le nombre, seront une source de croissance de ce secteur. Encore faut-il, là aussi, créer les structures pour les accueillir : centres pour les jeunes, maisons familiales et hébergements à bas prix pour les familles.

Enfin, une troisième condition est à réunir pour réussir l'essor du tourisme en Picardie : améliorer la situation des salariés du secteur. En effet, vu les conditions de travail et les salaires offerts par les employeurs picards, les employés les plus qualifiés ou expérimentés quittent rapidement la région pour aller chercher mieux ailleurs. Outre les heures supplémentaires régulièrement non payées, les professionnels de la région ont la réputation de ne pas offrir de logement à leurs salariés, en particulier les saisonniers, ou alors de véritables taudis ! C'est pour lutter contre ces conditions d'un autre temps que la CGT propose la création de maisons des saisonniers qui, outre le gîte, pourraient offrir le couvert et seraient aussi un lieu d'aide et d'information pour ces salariés. La Côte picarde, le sud de l'Oise et le sud de l'Aisne seraient des lieux tout indiqués pour les installer.

### Université : la pénurie s'aggrave

Les Picards ne font assez d'études. Ils les arrêtent trop tôt. Ainsi, sur 100 jeunes picards scolarisés, plus de 11% quittent le secondaire sans qualification (7% au plan national). C'est le taux le plus fort de toutes les régions françaises ! De même, Amiens est l'académie où la part des sortants ayant atteint le niveau bac parmi l'ensemble des élèves du secondaire est la plus faible : 58,5% contre 67,2% en moyenne ! Enfin, parmi ceux qui continuent après le bac, un fort pourcentage va poursuivre ses études hors Picardie.

Pourtant, cette situation ne conduit pas à renforcer l'offre de l'enseignement supérieur dans la région. Depuis 4 ans, les étudiants de l'Université de Picardie (UPJV) augmentent, mais le nombre de postes d'enseignants nécessaires pour suivre cette évolution, une centaine, stagne ! De même, alors qu'il manque 200 emplois de non enseignants, les créations d'emplois prévues cette année sont égales à zéro ! Même les locaux sont saturés : ainsi, en médecine, les amphithéâtres et salles de cours débordent face à l'afflux d'étudiants voulant profiter de la légère hausse des quotas de passage en 2<sup>ème</sup> année. Et que dire de l'appui à la recherche, pourtant si faible dans la région ! Le « coup de pouce » du gouvernement à la recherche, suite au conflit du printemps, s'est traduit par ... 9 emplois de plus à l'UPJV !